

ministère et de nos actions sacerdotales, l'adaptation, enfin, trop facile aux légèretés laïques du milieu ambiant ? *Intelligentibus pauca*, et ce peu de mots tient dans la formule où je résumais plus haut toute la théorie morale de l'habitude du péché véniel.

Que l'on se rappelle que la tiédeur n'est pas un acte, mais un état résultant d'une multitude d'actes imparfaits et de péchés véniels, et que dans cet état, si la charité vit encore, elle est sans flamme, comme un feu qui s'éteint ; que l'on considère que dans le péché véniel il y a une soustraction partielle de la volonté au mouvement de la volonté divine, et partant, un commencement de révolte, tôt apaisée, je le veux, portant sur la forme et non sur le fond des commandements divins, et l'on comprendra comment la volonté habituée à se soustraire dans de petites proportions à l'ordre divin, en arrive bientôt à se soustraire à un ordre qui intéresse formellement sa fin dernière. (Cf. Tesnière : *Nat. et effets de la com.*, 30^e conf., p. 520).

Je ne voudrais point me répéter. Il faut pourtant, avant de terminer, que je cite encore un exemple pratique qui fera mieux saisir ma pensée sur cette affaire très grave, à mon sens, du péché véniel. La calomnie est taxée, *per se*, de faute grave par la théologie morale, et à bon droit, étant donné la gravité des deux préceptes de charité et de justice qui s'y trouvent ordinairement violés. Eh bien ! cherchez les fidèles, les bons catholiques pratiquants, je n'ose pas dire les prêtres, qui pensent à s'arrêter sur la pente du péché mortel en matière de calomnie. Jamais on a vu un pareil dévergondage de critique, de mensonges, de méchants coups de langue ; jamais on a vu, comme de nos jours, mise en pièces, l'autorité des supérieurs, des maîtres à tous les degrés. La presse n'est souvent qu'une école de calomnie. Sous prétexte de liberté de discussion et d'idées politiques, il n'est guère de conversations où le prochain ne perde quelques lambeaux de son honneur, de sa respectabilité. Tout cela passe sans grosse difficulté de conscience. On a horreur du péché mortel, je le veux bien ; mais on ne le voit à peu près nulle part, tant on a pris l'habitude de croire véniels, et comme tels sans importance, les propos calomnieux qu'on laisse échapper comme monnaie courante de nos relations sociales actuelles. C'est la dissolution pratique des mœurs, à petit feu, la mort par anémie